



A St Joseph de Rivière, le 20 octobre 2020

«NOM_PRENOM»

«ADRESSE»

«VILLE»

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal public, qui se tiendra le :

LUNDI 26 OCTOBRE 2020 à 18 heures,
à la Salle d'Animation Rurale, 4, Place de la Mairie
(en raison du respect des règles sanitaires en vigueur)

ORDRE DU JOUR :

I- INFORMATIONS :

Décisions du Maire prise dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT en vertu de la délibération de délégations du Maire n°38/2020

- 1- Acceptation d'un don fait à la commune ;
- 2- Bail de location à usage d'habitation d'un appartement appartenant à la commune ;

II- DÉLIBÉRATIONS

- 3- Règlement intérieur du conseil municipal ;
- 4- Extension de la délégation accordée au maire par le conseil municipal ;
- 5- Acquisition par la commune des parcelles cadastrées ZC153, 155, 63 et 198 situées Les Grandes Vorzes – abrogation de la délibération n°53/2019 ;
- 6- Vente par la commune d'une parcelle bâtie cadastrée AA331 ;
- 7- Décision modificative n°2 au budget général ;
- 8- Coût de la participation de la commune de la Sure en Chartreuse aux frais de l'école communale de St Joseph de Rivière ;
- 9- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'école de musique de St Laurent du Pont – convention de regroupement pédagogique dans le cadre de l'enseignement musical
- 10- Convention tripartite pour autoriser l'usage de terrains en vue de la pratique du VTT au profit de l'association « VTT Chartreuse » ;
- 11- Formation des élus ;
- 12- Autorisation donnée pour faire appel au service emploi du Centre de Gestion de l'Isère ;
- 13- Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

La Maire,
Marylène GUIJARRO

